



Compte rendu de l'atelier mensuel des projets Mercredi 4 septembre 2019

35 personnes présentes

6 personnes participent pour la première fois :

Françoise : diététicienne au CHU, à la retraite ; a constaté le nombre de plus en plus important de paysans atteints de cancers

Erwann : apiculteur à Langouet, soutien de la décision du maire, qui est l'aboutissement d'une démarche entamée depuis longtemps sur la commune

Denis : jardinier, formateur au jardinage sans pesticides de synthèse

Sebastien : riverain de vergers à Thorigné- Fouillard, actif dans le groupe riverains

Véronique : militante écologiste de longue date qui vient d'arriver en Bretagne

Serge, infirmier anesthésiste à la retraite nous fait partager ses expériences de randonneur : sur le chemin de St Jacques de Compostelle, obligé de s'équiper d'un masque pendant la traversée des vignes du bordelais ; à Porspoder (29), scandalisé par l'épandage de pesticides sur du maïs cultivé en bord de mer

1- Vie du COLLECTIF

Participation à des foires bio ou salons

La liste est longue (voir ci-dessous).

Beaucoup de volontaires se sont inscrits pour participer à la tenue des stands ; nous enverrons la liste en fichier séparé.

Pique-nique chez Christian

Le **31 juillet**, 35 personnes du Collectif, heureuses de se retrouver au milieu de l'été.

2-Soutien aux victimes des pesticides :

Rencontre avec les caisses de Mutualité Sociale Agricole (MSA) de Bretagne :

Une délégation du Collectif a rencontré les représentants de la MSA Armorique (22 et 29) et de Portes de Bretagne (35 et 56) le **jeudi 4 juillet** à Vannes.

C'était notre troisième rendez-vous avec la MSA après celle du 14 décembre 2017 avec le président des MSA à PARIS, suivie de la rencontre avec les responsables des 2 MSA bretonnes à ST BRIEUC le 14 avril 2018.

Voici le compte-rendu détaillé de cette réunion : [cliquer ici](#)

Les chiffres de reconnaissance en maladie professionnelle nous ont été communiqués pour 2017 et 2018 :

Année	Armorique				
	Acceptée	Refusée	PARKINSON	LYMPHOME NH	hors tableaux
2017	15	2	7	8 (dont un refus)	2 (dont un refus)
2018	9	2	4	6	1
Total	24	4	11	13	2

Année	Portes de Bretagne				
	Acceptée	Refusée	PARKINSON	LYMPHOME NH	hors tableaux
2017	6	1	2	3	2
2018	5	0	2	2	1
Total	11	1	4	5	3

TOTAL	35	5	15	18	5
-------	----	---	----	----	---

Le nombre de reconnaissance est infime en comparaison du nombre de malades y ayant droit ; par ex., pour Parkinson en France :

160 000 malades ;

25 000 nouveaux cas par an ;

sachant que la population agricole représente environ 10 % des cas, on peut évaluer 2500 à 3000 nouveaux cas par an en France, 150 environ en Bretagne.

→ Le nombre de reconnaissance en MP est infime.

La discussion a surtout porté sur le devoir pour la MSA d'informer les malades ayant droit à être reconnu en MP. Elle nous a confirmé son refus à le faire. Pour nous, **la MSA manque à son obligation d'informer ses cotisants de leurs droits.**

Elle nous a reproché de la critiquer dans nos cinés-débats, de nous comporter en adversaires et non en partenaires ; ce à quoi nous avons répondu : ce que nous leur reprochons en public, c'est ce que nous leur reprochons au cours de cette réunion.

Reconnaissance en maladie professionnelle :

Nous n'arrêtons pas d'être sollicités pour accompagner cette démarche.

- Juillet : 2 paysans du Morbihan atteints de parkinson depuis une dizaine d'années, n'ont jamais été informés de leurs droits par la MSA ; ils viennent de déposer leur demande de reconnaissance en maladie professionnelle.
- 8 août : Alain, 58 ans, salarié dans des vergers à pomme, reconnu en maladie professionnelle pour parkinson par la MSA 49.
- 7 septembre : Bernard, 71 ans, paysan dans les Yvelines (78), reconnu en maladie professionnelle pour parkinson par la MSA Ile de France.

Depuis 2016, 20 personnes ont été reconnues avec l'aide du Collectif, dont 8 depuis le début 2020.

Mais ce qui nous scandalise : depuis décembre 2018, ce sont 5 paysans atteints de maladies inscrites dans les tableaux de MP que **nous** avons informés de leur droit à être reconnu en MP, tâche qui devrait être remplie par la MSA.

Participation aux journées d'été de Solidarité Paysan

Le **11 juillet** au QUESOY (22), Armel, Christian, Yvette sont allés témoigner.

Nos combats et formes d'organisation sont très proches.

http://www.solidaritepaysans.org/defense-et-accompagnement-des-agriculteurs-en-difficulte-solidarite-paysans_1.php

soutien à Noël POULIQUEN, salarié de Triskalia à Glomel

Noël, salarié de Triskalia à GLOMEL (22), atteint d'un lymphôme, reconnu en maladie professionnelle, attaque Triskalia pour « faute inexcusable »

L'audience qui devait avoir lieu au Tribunal de Grande Instance de VANNES, le **lundi 16 septembre à 14h est reportée** pour cause de grève des avocats.

Triskalia : soutien à P. BRIGANT et C. LE GUYADER

L'audience aux prud'hommes de Guingamp a eu lieu le 27 juin.

Délibéré le **24 octobre**.

15 septembre : manifestation à Pontivy

Le Collectif participera à la journée organisée par la Confédération Paysanne du Morbihan contre les fermes-usines et contre le bétonnage des terres agricoles, pour défendre l'agriculture paysanne, le climat et la biodiversité, contre le projet de ferme-usine des 120000 poulets à Langoëlan, contre le projet de circuit automobile à Séglien et contre les projets de bétonnages de Lorient Agglo et de Pontivy Communauté.

Démarches auprès des médecins .

Nous invitons chacun à sensibiliser son médecin, à l'importance de son rôle dans l'information et la déclaration de maladie professionnelle, en lui transmettant ce courrier : [cliquer ici](#)

3-Protection des riverains :

Ces derniers mois ont été riches de contacts et d'actions menées. La mobilisation s'étend.

Langouet (35) : arrêté municipal interdisant les épandages à moins de 150 m

Derniers évènements :

- 15 juillet : envoi d'une lettre à la préfète pour lui indiquer notre soutien à l'arrêté
- 14 août : communiqué de presse en soutien : [cliquer ici](#)
- 17 août : pique-nique de soutien devant la préfecture ; une centaine de personnes
<https://video-streaming.orange.fr/actu-politique/arrete-anti-pesticides-un-large-soutien-au-maire-de-langouet-ille-et-vilaine-CNT00001hVXxm.html>

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/rennes-un-pique-nique-de-soutien-au-maire-de-langouet-dans-son-combat-contre-les-pesticides-6483343>

- 22 août : 1000 personnes viennent le soutenir devant le Tribunal Administratif à Rennes.
<https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/arrete-anti-pesticides-les-soutiens-du-maire-de-langouet-mobilises-devant-le-tribunal-de-rennes-6488144>
<http://www.leparisien.fr/environnement/a-son-proces-le-maire-de-langouet-defend-son-arrete-anti-pesticides-il-va-dans-le-sens-de-l-histoire-22-08-2019-8137458.php>
- 22 août : le Collectif demande à rencontrer la préfète par courrier recommandé.
Pas de réponse à ce jour.
- 23 août : appel de D. Cueff à tous les maires de France pour qu'ils prennent le même arrêté dans leurs communes
- 27 août : l'arrêté est suspendu par le tribunal administratif ; manifestation de soutien
<https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/rennes-pour-les-soutiens-de-l-arrete-anti-pesticides-le-combat-ne-fait-que-commencer-6493723>
- 4 septembre : à l'initiative de **Agir pour l'Environnement**, publication d'une tribune dans le Monde : « *l'agriculture doit prendre en compte la santé des riverains* » dont le Collectif est l'un des signataires.
https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/09/03/l-agriculture-doit-prendre-en-compte-la-sante-des-riverains_5505737_3232.html

A venir :

- 10 septembre : conférence de presse de soutien à l'Assemblée Nationale ; C. JOUVAULT y représentera le Collectif.
- 13 septembre : P. DESCHAMPS, maire du PERRY EN YVELINES est convoquée au tribunal administratif comme D. CUEFF, pour suspendre son arrêté ; elle sera défendue par C. LEPAGE.
- 30 septembre (sous réserves) : suite à l'appel de D. CUEFF de la décision du 22 août, convocation au Tribunal administratif de Nantes.
- 19 octobre : grand concert de soutien à LANGOUET avec **Denez PRIGENT** *a cappella* et l'opéra rock **EXCALIBUR**.

Analyse :

La défense de Daniel CUEFF reposait essentiellement sur l'insuffisance de la protection des riverains et sur sa capacité en tant que maire de prendre son arrêté. Son argumentation reposait également sur ce qui s'appelle la **question prioritaire de constitutionnalité** (ou QPC).

Cela signifie qu'il demande au juge de vérifier auprès du [Conseil constitutionnel](#) si les textes sur la base desquels le jugement est prononcé sont bien conformes au droit français et au droit européen. Il s'avère en effet qu'un texte datant de 2009 n'a pas été appliqué par l'État français, ce qui aurait pour conséquence de remettre en cause le jugement prononcé par le Tribunal administratif. Apparemment, cette vérification n'aurait pas été faite. Il est probable que, dans la procédure d'appel qui va venir, cet argument va être reposé.

La question de fond pour D. CUEFF est :

« *Est-ce que un maire, face à une carence de l'Etat à agir, n'est pas en situation de devoir agir de plein droit quand il s'agit de respecter la constitution française qui impose à tous dont au maire, d'élaborer le principe de précaution ?* »

Concernant le **soutien** à l'arrêté, nous pensons qu'il doit s'organiser autour des habitants de Langouet, en-dehors de tout lien avec une organisation politique, en mettant l'accent sur le soutien à l'arrêté plutôt qu'à la personne.

Laillé (35) : Réunion d'échange sur les pesticides

Le **4 septembre**, suite à l'arrêté du maire de Langouet, Pascal HERVE, maire de LAILLE, a invité les maires d'Ille et Vilaine à venir débattre sur : « *comment pouvons-nous protéger et sécuriser les habitants qui expriment des inquiétudes légitimes vis-à-vis des pesticides ?* »

Comment peut-on concrètement accompagner, aider les agriculteurs qui ne devront plus traiter à proximité des habitations et des bâtiments publics ? »

Une soixantaine de maires étaient présents.

- M. BARDEAU, directrice du BRGM Bretagne a fait un point très intéressant sur la consommation des pesticides en Bretagne et les conséquences sur l'air, l'eau, la santé.
- L. GUIGNE, président de la Chambre d'Agriculture 35, a banalisé l'usage des pesticides en disant qu'aujourd'hui « *la chimie est partout* », y compris dans l'agriculture et en ne concédant aucune ouverture sur la question des distances d'épandages vis-à-vis des habitations.
- R. LOUAIL et M. BESNARD ont présenté les positions du Collectif : [cliquer ici](#)

Des prises de paroles ont suivi : T. BURLLOT (théâtral) vice-président à la région, Confédération paysanne, FDSEA, Agrobio. Catherine F., riveraine membre du Collectif, a témoigné des maladies que les pesticides autour de sa maison ont engendré sur elle et sa fille et de la lutte qu'elle mène avec notre soutien.

<https://www.europe1.fr/societe/pesticides-a-langouet-le-maire-organise-le-premier-debat-sur-lepandage-3917818>

L'article de Ouest-France n'a pas rendu compte de la diversité des points de vue et a accrédité plutôt l'idée d'une réunion consensuelle, anti- D. CUEFF, « anti-pugilat ».

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/pesticides-la-methode-anti-pugilat-du-maire-de-laille-en-ille-et-vilaine-6505080>

[Annulation de l'arrêté du 4 mai 2017 par le Conseil d'Etat](#)

Le **7 septembre**, le gouvernement a proposé des distances de 5 à 10 m et lance une consultation du public à partir du **10 septembre**.

<https://www.cnews.fr/france/2019-09-07/pesticides-la-distance-de-protection-des-habitations-fait-bondir-les-ecologistes>

Notre objectif est de faire en sorte qu'avec les associations (Eau et Rivières, Générations Futures, Solidaire, Collectif vigilance OGM 16) et les associations de terrain partout en France, nous agissions collectivement.

Le Collectif a proposé que cette distance soit définie par un comité d'experts scientifiques indépendants.

Les chartes de bon voisinage, conclues localement soutenues par la FNSEA, sont un écran de fumée : [cliquer ici](#)

[Conférence Santé et pesticides ; la pollution invisible de l'eau](#)

le Collectif et les Coquelicots de Betton organise une conférence animée par E. DERVIEUX et J. NEFLES

**le 15 octobre à 20h,
au cinéma le Triskell
BETTON (35)**

Les eaux des rivières et des eaux souterraines de Bretagne sont contaminées par plusieurs centaines de substances pesticides. Les aires de protection des captages d'eau potable ne protègent pas la ressource eau. Pour produire et distribuer de l'eau potable, il faut traiter les molécules chimiques présentes dans l'eau. Les coûts exponentiels de ces traitements sont payés par le consommateur.

La toxicité des pesticides sur la santé humaine ne fait plus de doute. La conférence croisera les données sur la qualité des eaux brutes autour de Betton et les ventes de substances pesticides répertoriées dans la communauté de communes

[Contrat de solutions \(FNSEA\) et Prosulfocarbe](#)

Au cours de la réunion, ces 2 points ont été discutés :

- Le « contrat de solutions » proposé par la FNSEA ; celui-ci vise en réalité à promouvoir des solutions commerciales de « protection des plantes » pour maintenir la dépendance du monde agricole à toute une série d'intrants coûteux, qu'il s'agisse des pesticides ou d'autres outils technologiques.
- Le prosulfocarbe, pesticide de plus en plus utilisé sur le céréales, extrêmement volatile, qui pollue en particulier les vergers bio.

<https://www.cnews.fr/videos/france/2019-09-07/les-agriculteurs-bio-se-dressent-contre-le-prosulfocarbe-876617>

4- Articles de presse, pétitions, financement participatif, bande dessinée

- Témoignage de Gilles Ravard dans Ouest-France: [cliquer ici](#)
- **Pétition de Agir pour l'Environnement** : stop aux pesticides de synthèse à proximité des habitations et des écoles
https://communesanspesticides.agirpourenvironnement.org/?fbclid=IwAR1CyEpX7OSRrMmNQmZs6gd0chy2S5RLTTe_2BW-uN8laDoLpx15pfWRR9I
- Campagne de financement participatif lancée par le CIVAM et Accueil Paysan 35, pour l'installation / transmission de jeunes paysans bio
<https://www.helloasso.com/associations/civam-35-installation-transmission/collectes/faites-eclore-12-projets-agricoles-durables-pas-vilains-mais-bretilliens>
- LANGOELAN (22) : pétition contre 2 poulaillers industriels dans une zone sensible :
<https://www.mesopinions.com/petition/politique/langoelan-56160-poulaillers.../63743?fbclid=IwAR1XenNsFvlIr2hftNsPI58rRS0kcCddIXYCqch3JWnrVxpmBYTM3Z0g1Y>
- La bande dessinée : « **Algues vertes : l'histoire interdite** » : [Inès Léraud](#), journaliste d'investigation, et Pierre Van Hove, illustrateur, mettent en avant un travail d'enquête au long cours sur cette pollution.

5- Evènements à venir :

					ORGANISATEUR
13-sept.-19	20h	PONTCHATEAU	44	Ciné-débat "un autre chemin"	coquelicots
21-sept.-19	9-18h	MONTAUBAN de BRETAGNE	35	fête des possibles	fête des possibles
28-sept.-19	14-18h	RENNES	35	fête des possibles	fête des possibles
28-29/09/2019	9-18h	MUZILLAC	56	Foire terre en vie	
12-13/10/19	9-18h	GUICHEN	35	Ille et bio	
20-oct.-19	14h	GUENROUET	44	Ciné-débat "un autre chemin"	
7-nov.-19	14h30	VITRE	35	Ciné-débat "un autre chemin"	CSF Marie ROZE
12-nov.-19	14h30	BREAL SOUS MONTFORT	35	Ciné-débat "un autre chemin"	CSF Marie ROZE

6- Evènements depuis le 26 juin 2019 :

6-sept.-19	GLOMEL	22	présentation du Collectif
7-8/09/19	MUR DE BRETAGNE	22	FOIRE BIOZONE
7-sept.-19	BETTON	35	Forum des assos

6-Prochaine réunion :

Mardi 22 octobre 2019 à 20h00

Espace Anita Conti – 10 rue du Trégor –

35830 BETTON